



Annexe 4-1

CERTIFICAT D'AFFICHAGE

Je soussignée, Madame BROUILLE Andréa, Maire de la commune de Bessines-sur-Gartempe certifie avoir procédé le 9 février 2024 et pendant toute la durée de l'enquête publique à l'affichage de l'avis concernant l'enquête publique préalable à une autorisation environnementale, une déclaration de projet pour mise en compatibilité du plan local d'urbanisme pour le projet de Plateforme de Production Orano Med Bessines (installations LMT et ATEF) aux lieux suivants :

- Porte de la mairie,
- Panneaux d'affichage dans les villages (Morterolles, Grammont Lavaud, Le Mas, Les Jalinieux, les Grandes Magnelles et Lavaugrasse)

Fait pour valoir et servir ce que de droit.

Le 29 mars 2024

La Maire,



Andréa BROUILLE